

## Rapport de base de la BDIM 2008

# Portrait national des résultats des immigrants : Revenus d'emploi de 2001 à 2008

*Mars, 2012*



# Documents de recherche de la BDIM 2008

## Rapport de base de la BDIM

Actualisé chaque année, le *Rapport de base de la BDIM 2008* est un recueil des données de recherche sur la fréquence des revenus d'emploi, les revenus d'emploi moyens à l'entrée et la croissance des revenus d'emploi moyens durant les cinq premières années des immigrants au Canada. Le *Rapport de base de la BDIM 2008* nous renseigne sur les résultats des immigrants admis au cours de la période de 2001 à 2008.

Le *Rapport de base de la BDIM 2008 – Portrait national des résultats des immigrants*, qui offre:

- Un compte rendu détaillé des résultats d'emploi obtenus par les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, selon l'âge et le sexe; et
- Les faits saillants par catégorie pour les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces, les immigrants de la catégorie du regroupement familial, les réfugiés, et les époux et personnes à charge des immigrants économiques.

Le rapport est accompagné des annexes présentant tous les tableaux sur lesquels s'appuie l'analyse et les *Notes techniques des documents de recherche de la BDIM 2008* qui offrent de l'information sur les sources de données, un glossaire des termes et des concepts, ainsi que des notes supplémentaires.

## Table des matières

Résumé .....	iii
<b>Perspective nationale .....</b>	<b>1</b>
Tous les immigrants .....	1
Résultats selon les catégories d'immigration .....	2
<i>Distribution des immigrants selon la catégorie d'immigration ayant touché des revenus d'emploi à l'entrée .....</i>	<i>2</i>
<i>Revenus d'emploi à l'entrée selon la catégorie d'immigration .....</i>	<i>3</i>
<i>Demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés .....</i>	<i>4</i>
<i>Faits saillants quant aux revenus d'emploi à l'entrée des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, selon le sexe .....</i>	<i>5</i>
<i>Faits saillants quant aux revenus d'emploi des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, selon l'âge à l'admission .....</i>	<i>6</i>
<i>Faits saillants quant aux professions envisagées par les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés .....</i>	<i>8</i>
<i>Demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces .....</i>	<i>11</i>
<i>Immigrants de la catégorie du regroupement familial, époux et personnes à charge des immigrants économiques, et réfugiés .....</i>	<i>12</i>
 <b>Annexe A : Tableaux des revenus d'emploi moyens pour l'ensemble des immigrants et certaines catégories d'immigration, selon le nombre d'années depuis l'admission .....</b>	 <b>16</b>
 <b>Annexe B : Notes techniques des documents de recherche de la BDIM 2008 .....</b>	 <b>21</b>
Sources de données .....	21
Glossaire des termes et des concepts .....	22
Notes supplémentaires .....	25

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Composition des immigrants ayant touché des revenus d'emploi à l'entrée selon la catégorie d'immigration et l'année d'admission, 2000-2007 .....	2
Tableau 2 : Distribution (en pourcentage) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés ayant touché des revenus d'emploi à l'entrée, selon la cohorte et le sexe.....	5
Tableau 3 : Revenus d'emploi moyens à l'entrée (en dollars de 2008) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, selon la cohorte et le sexe .....	6
Tableau 4 : Distribution des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés ayant touché des revenus d'emploi à l'entrée, selon la cohorte et l'âge à l'admission .....	7
Tableau 5 : Revenus d'emploi moyens à l'entrée (en dollars de 2008) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, selon la cohorte et l'âge à l'admission .....	7
Tableau 6 : Proportion (%) des dix principaux groupes professionnels à deux chiffres de la CNP auxquels les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés envisageaient d'appartenir, selon l'année d'admission, 2000-2008.....	8
Tableau 7 : Comparaison des revenus d'emploi moyens à l'entrée (en dollars de 2008) et de la croissance des revenus entre les CPDP et les TQDP, selon la cohorte, 2000-2007.....	12
Tableau 8 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) de tous les immigrants, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA) et la cohorte, 1980-2007 .....	16

Tableau 9 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA) et la cohorte, 1980-2007 .....	17
Tableau 10 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA) et la cohorte, 1999-2007 .....	17
Tableau 11 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des immigrants de la catégorie du regroupement familial, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA) et la cohorte, 1980-2007.....	18
Tableau 12 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des époux et personnes à charge des immigrants économiques .....	19
Tableau 13 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des réfugiés, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA) et la cohorte, 1980-2007 .....	20
Tableau 14 :	Taux de saisie pour l'année d'imposition 2008, selon la catégorie et le nombre d'années depuis l'admission .....	26

## Liste des figures

Figure 1 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) de tous les immigrants, selon l'année d'admission et l'année d'imposition, 1981-2008 .....	1
Figure 2 :	Revenus d'emploi moyens à l'entrée (en dollars de 2008) selon la catégorie d'immigration et l'année d'imposition, 1981-2008.....	3
Figure 3 :	Fréquence des immigrants déclarant des revenus d'emploi à l'entrée, selon la catégorie d'immigration et l'année d'imposition, 1981-2008.....	4
Figure 4 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés selon la cohorte et l'année d'imposition, 1981-2008 ....	5
Figure 5 :	Fréquence des revenus d'emploi à l'entrée des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés qui avaient l'intention d'exercer l'une des six principales professions envisagées, selon l'année d'imposition, 2000-2008 .....	9
Figure 6 :	Revenus d'emploi moyens à l'entrée (en dollars de 2008) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés qui avaient l'intention d'exercer l'une des six principales professions envisagées, selon l'année d'imposition, 2000-2008 .....	10
Figure 7 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) pour les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces, selon la cohorte et l'année d'imposition, 2000-2008 .....	11
Figure 8 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des immigrants de la catégorie du regroupement familial, selon la cohorte et l'année d'imposition, 1981-2008 .....	13
Figure 9 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des époux et personnes à charge des immigrants économiques, selon la cohorte et l'année d'imposition, 1981-2008 .....	14
Figure 10 :	Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des réfugiés, selon la cohorte et l'année d'imposition, 1981-2008.....	15

## Résumé

Le présent rapport fait suite aux rapports antérieurs ayant trait à la situation des immigrants sur le marché du travail. Il s'agit du principal rapport sur les résultats des immigrants dans le cadre de la collection de recherches fondées sur la Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) 2008 que publie la Direction générale de la recherche et de l'évaluation. La collection comprend aussi le *Portrait provincial* et les *Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM 2008*, qui présentent les résultats selon la catégorie d'immigration.

Les rapports antérieurs ont traité de la situation des immigrants sur le marché du travail jusqu'à l'année d'imposition de 2005 et à la cohorte des immigrants admis en 2004<sup>1</sup>. Le présent rapport actualise les précédentes analyses en incluant les années d'imposition 2006 à 2008 et les cohortes 2005 à 2007. À l'instar des rapports antérieurs, l'accent est mis sur la fréquence des revenus d'emploi, sur les revenus d'emploi moyens à l'entrée (avant les impôts sur le revenu) ainsi que sur la croissance des revenus d'emploi moyens durant les cinq premières années des immigrants au Canada pour les cohortes 2000 à 2007 et les années d'imposition 2001 à 2008. Toutefois, de nombreux graphiques et tableaux présentent des données remontant à 1981. La BDIM constitue la principale source de données. D'autres ensembles de données, dont le magasin des données de recherche (MDR) et les totalisations spéciales de l'Agence du revenu du Canada (ARC), sont également employés. L'annexe renferme les données liées aux tableaux et aux graphiques du présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sources de données ou pour consulter le glossaire des termes et des concepts ou les notes supplémentaires, veuillez vous reporter aux *Notes techniques des documents de recherche de la BDIM 2008* (annexe B).

Le présent rapport se penche sur les résultats selon les catégories d'immigration. Il est axé plus particulièrement sur les travailleurs qualifiés – demandeurs principaux (TQDP), en fonction notamment de leur sexe, de leur âge au moment de l'immigration et de leur groupe professionnel. Il fournit également des renseignements sur d'autres catégories d'immigration en guise de comparaison. En raison de son lien étroit avec la Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM), alimentée à partir des dossiers fiscaux, le présent rapport inclura uniquement les immigrants âgés 15 ans ou plus qui ont produit une déclaration de revenus.

De 2001 à 2008, la situation sur le marché du travail, établie à partir des revenus d'emploi moyens, s'est légèrement améliorée pour le Canadien moyen (de 38 122 \$ à 41 068 \$, ou 7,7 %). Toutefois, ce portrait global comporte des différences importantes au sein des groupes.

Si nous nous penchons sur les quatre dernières années de cette période (2005 à 2008), nous remarquons que les revenus d'emploi moyens à l'entrée pour l'ensemble des immigrants (un an après leur admission), bien qu'ils soient considérablement plus bas que les revenus d'emploi moyens des Canadiens, sont passés de 20 543 \$ pour la cohorte de 2004 à 23 862 \$ pour la cohorte de 2007, soit une hausse de 3 319 \$ (16 %), par rapport à une augmentation de 1 793 \$ (4,5 %) pour tous les Canadiens au cours de la même période (voir le tableau 8 en annexe pour de plus amples renseignements). Cette tendance a donné lieu à une progression du rapport entre les revenus d'emploi moyens à l'entrée des immigrants et les revenus d'emploi du Canadien moyen, celui-ci passant de 51 % en 2005 à 58 % en 2008. La diminution de l'écart a été en grande partie attribuable à une hausse constante des revenus d'emploi moyens à l'entrée des TQDP et

---

<sup>1</sup> Stan Kustec et Colleen Dempsey, *Résultats des nouveaux immigrants* (2003); Stan Kustec et Colleen Dempsey, *Résultats des nouveaux immigrants* (2004); Stan Kustec et Li Xue, *Résultats des nouveaux immigrants – Revenus d'emploi 2005*. [www.cic.gc.ca/francais/ressources/recherche/index.asp](http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/recherche/index.asp)

des candidats des provinces – demandeurs principaux (CPDP). Depuis 2002, les CPDP ont enregistré les revenus d'emploi moyens à l'entrée les plus élevés parmi toutes les catégories d'immigration, suivis par les TQDP, l'écart entre les deux allant de 7 000 \$ à 12 000 \$.

De 2005 à 2008, les revenus d'emploi moyens à l'entrée des TQDP ont connu une augmentation, passant de 27 801 \$ à 33 839 \$, soit une hausse de 6 038 \$ (22 %). Bien qu'ils se situent toujours en deçà de la moyenne canadienne, cette augmentation s'est traduite par un accroissement du rapport entre les revenus d'emploi moyens à l'entrée des TQDP et la moyenne canadienne, ce rapport passant de 71 % à 82 % pendant cette période. Les CPDP ont également fait l'objet d'une hausse de 2 573 \$ (6 %), passant de 40 144 \$ en 2005 à 42 717 \$ en 2008. Leurs revenus d'emploi moyens à l'entrée sont très près de la moyenne canadienne ou la dépassent.

De 2001 à 2008, les CPDP ont enregistré la fréquence la plus élevée des revenus d'emploi à l'entrée pour les cinq catégories d'immigration analysées dans le présent rapport, soit près de 90 %. Cela est supérieur à la moyenne de 80 % des TQDP et se situe bien au-delà de la moyenne de 69 % de l'ensemble des immigrants ainsi que de la moyenne canadienne de 67 % (en 2008).

Bien que les CPDP se soient classés au premier rang en terme de revenus d'emploi à l'entrée, la croissance de leurs revenus moyens d'emploi a été nettement plus faible que dans le cas des TQDP. Par exemple, les revenus d'emploi moyens enregistrés par les CPDP ont crû d'environ 9 % et 8 % dans les deuxième et troisième années suivant l'admission, tandis que la croissance a été de 20 % et 15 % pour les cohortes des TQDP admis de 2001 à 2005. Après 2002, les revenus d'emploi moyens des TQDP dépassent la moyenne canadienne dans les quatre années suivant l'admission, alors que les CPDP atteignent ce rendement au cours de la première année. En revanche, les revenus d'emploi moyens de tous les immigrants n'atteignent pas la moyenne canadienne au cours des 16 années de leur enregistrement dans la banque de données, bien qu'ils affichent une croissance moyenne de près de 17 % et 12 % dans les deuxième et troisième années suivant l'admission pour les cohortes admises de 2001 à 2005.

De 2000 à 2007, la proportion des TQDP ayant touché des revenus d'emploi à l'entrée a décliné, passant de 36,9 % de tous les immigrants avec des revenus d'emploi à l'entrée pour la cohorte de 2000 à 24,2 % pour la cohorte admise en 2007. La proportion des CPDP ayant touché des revenus d'emploi à l'entrée s'est quant à elle accrue, passant de 0,4 % à 4,8 % pour la même période. Ce changement dans la distribution des deux catégories d'immigration enregistrant les revenus les plus élevés peut également avoir eu une incidence sur les revenus de l'ensemble des immigrants.

En ce qui concerne les TQDP, les différences entre les hommes et les femmes, sur le plan des revenus d'emploi moyens à l'entrée, se sont accentuées entre 2001 et 2008. Pour ce qui est de l'âge, les TQDP plus âgés ont tendance à afficher des revenus d'emploi moyens à l'entrée plus élevés depuis 2003.

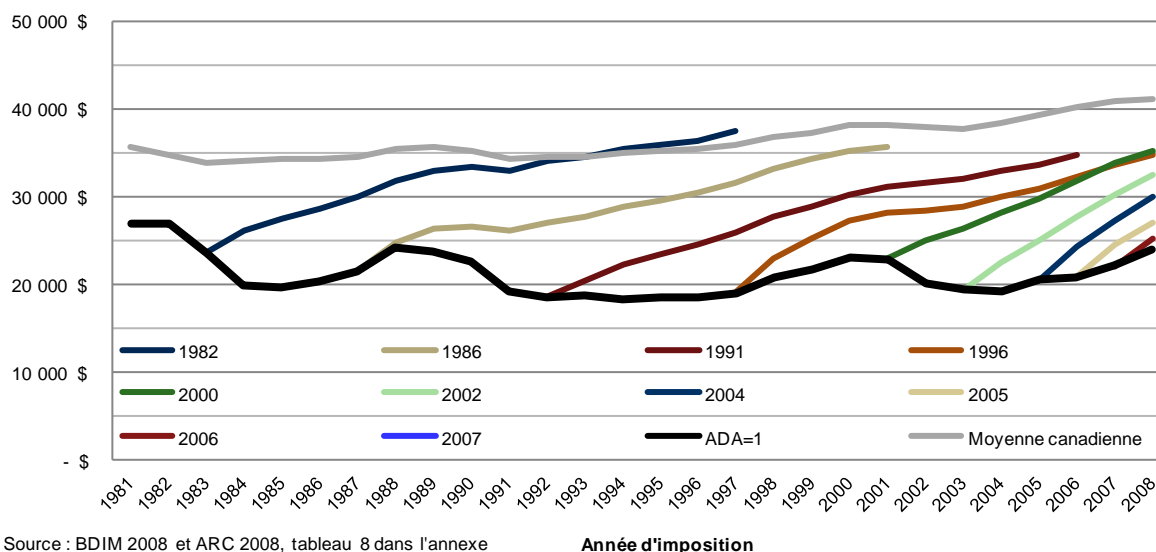
Les résultats pour les autres catégories d'immigration, dont les immigrants de la catégorie du regroupement familial, les réfugiés, et les époux et personnes à charge des immigrants économiques se sont révélés très différents. Leurs fréquences des revenus d'emploi à l'entrée et revenus d'emploi moyens étaient beaucoup plus faibles, ce qui cadre avec les motifs d'immigration différents de ces groupes et d'autres facteurs relatifs à leur capital humain et social, ainsi qu'au temps dont ils ont besoin en règle générale pour dénicher un emploi. Bien que leurs revenus d'emploi moyens se soient également accrus dans les années suivant leur admission (mais à un rythme moins rapide que ceux des deux groupes susmentionnés), les revenus d'emploi moyens à l'entrée sont demeurés plutôt fixes au cours de la période.

## Perspective nationale

### Tous les immigrants

Les revenus d'emploi moyens à l'entrée de tous les immigrants ont reculé après 2000, mais ils ont commencé à se redresser dans l'année d'imposition 2005. Cette tendance s'est poursuivie jusqu'en 2008, à un rythme beaucoup plus rapide que pour les revenus d'emploi moyens de l'ensemble des Canadiens<sup>2</sup> (figure 1).

**Figure 1 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) de tous les immigrants, selon l'année d'admission et l'année d'imposition, 1981-2008**



Source : BDIM 2008 et ARC 2008, tableau 8 dans l'annexe

Année d'imposition

- Les revenus d'emploi moyens à l'entrée de tous les immigrants se sont accrus, passant de 20 543 \$ en 2005 à 23 862 \$ en 2008, soit une hausse de 3 319 \$ ou de 16 %. À titre de comparaison, l'ensemble des Canadiens a enregistré une hausse de 1 793 \$ (4,6 %) au cours de la même période.
- Le nombre d'années nécessaires aux immigrants pour atteindre les revenus d'emploi moyens des Canadiens varie selon les cohortes. Il a fallu environ onze ans aux cohortes admises en 1981 et 1982 pour atteindre et dépasser la moyenne canadienne. Toutefois, celles qui ont été admises par la suite n'y sont pas parvenues avant leur retrait de la banque de données 16 ans plus tard.

En dépit de la fluctuation des revenus d'emploi moyens à l'entrée pour les cohortes admises de 2000 à 2007, toutes les cohortes ont constaté des gains constants dans les années suivantes.

- Les revenus d'emploi moyens de tous les immigrants admis de 2001 à 2005 ont affiché une croissance, avec des taux moyens de près de 17 % et 12 % dans les deuxième et troisième années suivant l'admission.

<sup>2</sup> Pour obtenir une définition des revenus d'emploi moyens de tous les Canadiens, et une comparaison des revenus d'emploi moyens des immigrants par rapport aux revenus d'emploi moyens de tous les Canadiens, veuillez consulter les *Notes techniques des documents de recherche de la BDIM 2008*.

- Les cohortes de 2001 à 2003 ont enregistré de plus faibles revenus d'emploi moyens à l'entrée, mais ont connu des gains notables ultérieurement, correspondant respectivement à environ 16 % et 11 % dans les deuxième et troisième années suivant l'admission.
- Les immigrants qui ont été admis au cours de 2004 et 2005 ont constaté une progression plus rapide de leurs revenus d'emploi moyens dans les deuxième et troisième années suivant leur admission, de près de 18 % et 12 % respectivement.
- La croissance enregistrée dans les revenus d'emploi moyens pour la cohorte de 2006 a été de seulement 14 % dans la deuxième année suivant l'admission. Il est trop tôt pour dire s'il s'agit d'une tendance à la baisse.

## Résultats selon les catégories d'immigration

### Distribution des immigrants selon la catégorie d'immigration ayant touché des revenus d'emploi à l'entrée

Les modifications dans les revenus d'emploi moyens à l'entrée de chaque catégorie d'immigration et le pourcentage variable des immigrants des différentes catégories ayant touché des revenus d'emploi à l'entrée constituent deux facteurs déterminants dans l'évolution des tendances au chapitre des revenus d'emploi moyens à l'entrée pour l'ensemble des immigrants. Le tableau 1 présente les changements survenus dans la composition des catégories au cours des dernières années et la figure 2 montre les changements ayant trait aux revenus d'emploi moyens à l'entrée selon les catégories au fil des ans.

Parmi tous les immigrants ayant déclaré des revenus d'emploi à l'entrée qui sont consignés dans la BDIM, la proportion de la catégorie du regroupement familial et des autres immigrants s'est accrue, alors que celle des immigrants économiques s'est amoindrie de 2000 à 2007.

**Tableau 1 : Composition des immigrants ayant touché des revenus d'emploi à l'entrée selon la catégorie d'immigration et l'année d'admission, 2000-2007**

L'année d'admission	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Total immigrants</b>	<b>91 960</b>	<b>97 895</b>	<b>87 325</b>	<b>87 450</b>	<b>94 010</b>	<b>102 680</b>	<b>93 485</b>	<b>92 240</b>
Regroupement familial	27,9	27,6	28,7	31,7	28,9	28,4	32,7	31,9
Catégorie économiques	61,2	63,1	60,1	52,9	54,9	56,1	53,2	53,8
<i>Travailleurs qualifiés - DP</i>	36,9	36,6	35,1	29,5	29,3	27,9	24,9	24,2
<i>Candidats des provinces - DP</i>	0,4	0,3	0,6	1,2	1,7	1,9	3,3	4,8
<i>Autres Économiques - DP</i>	3,2	3,9	3,3	3,5	3,9	4,2	4,8	4,9
<i>Économiques - CP</i>	20,7	22,4	21,1	18,7	20,0	22,2	20,2	19,9
Réfugiés	10,7	9,2	9,3	10,9	13,1	12,7	10,4	9,6
Autres	0,2	0,1	2,0	4,5	3,2	2,8	3,7	4,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

DP = Demandeurs principaux

CP = Conjoints et personnes à charge

Source : BDIM 2008

- De 2000 à 2007, la proportion de TQDP au sein de la catégorie de l'immigration économique n'a cessé de diminuer pour chaque cohorte, passant de 36,9 % en 2000 à 24,2 % en 2007.
- Après 2001, le nombre total et le pourcentage de CPDP se sont accentués. En 2001, les CPDP représentaient moins de 1 % de la totalité des immigrants ayant touché des revenus



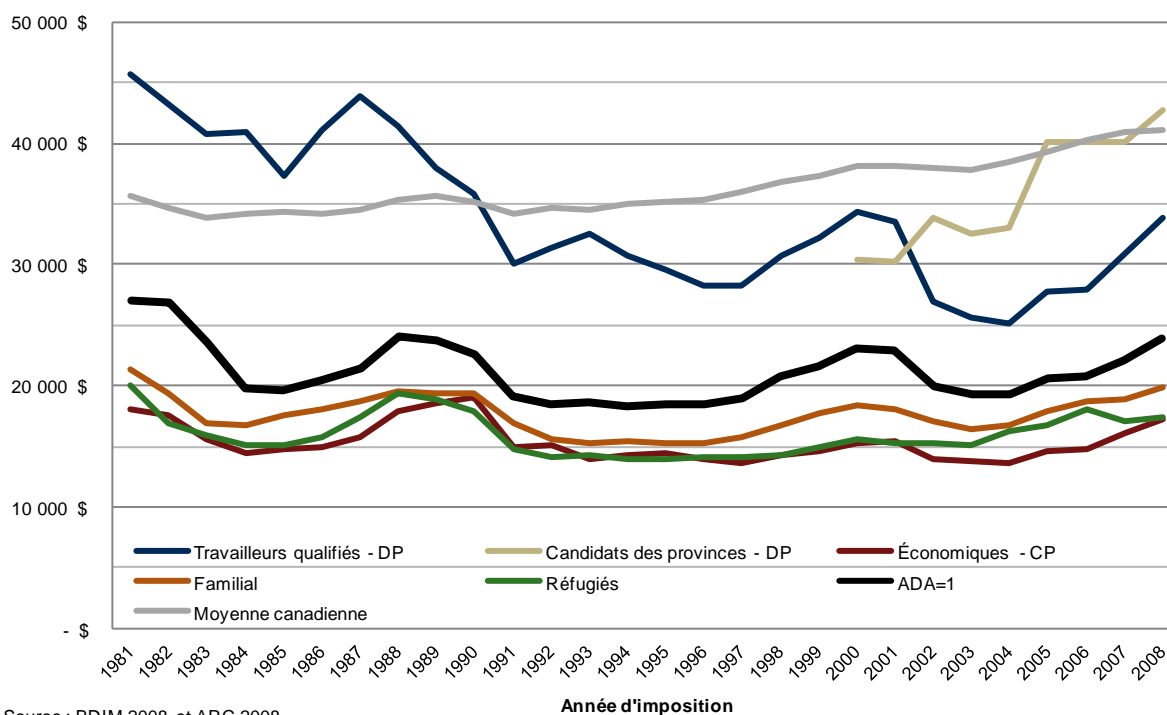
d'emploi à l'entrée. Cette proportion s'est élevée à près de 2 % pour la cohorte admise en 2004 et à presque 5 % pour la cohorte de 2007.

- La catégorie du regroupement familial représentait environ 30 % des immigrants pour les périodes d'admission de 2000 à 2007. Les époux et les personnes à charge des immigrants économiques constituaient près de 20 % et les réfugiés totalisaient 10 %.

### Revenus d'emploi à l'entrée selon la catégorie d'immigration

De 2005 à 2008, l'augmentation des revenus d'emploi moyens des immigrants à l'entrée a fluctué parmi les catégories d'immigration. Toutefois, aucune catégorie n'a atteint la moyenne des revenus d'emploi des Canadiens, à l'exception des CPDP (figure 2).

**Figure 2 : Revenus d'emploi moyens à l'entrée (en dollars de 2008) selon la catégorie d'immigration et l'année d'imposition, 1981-2008**



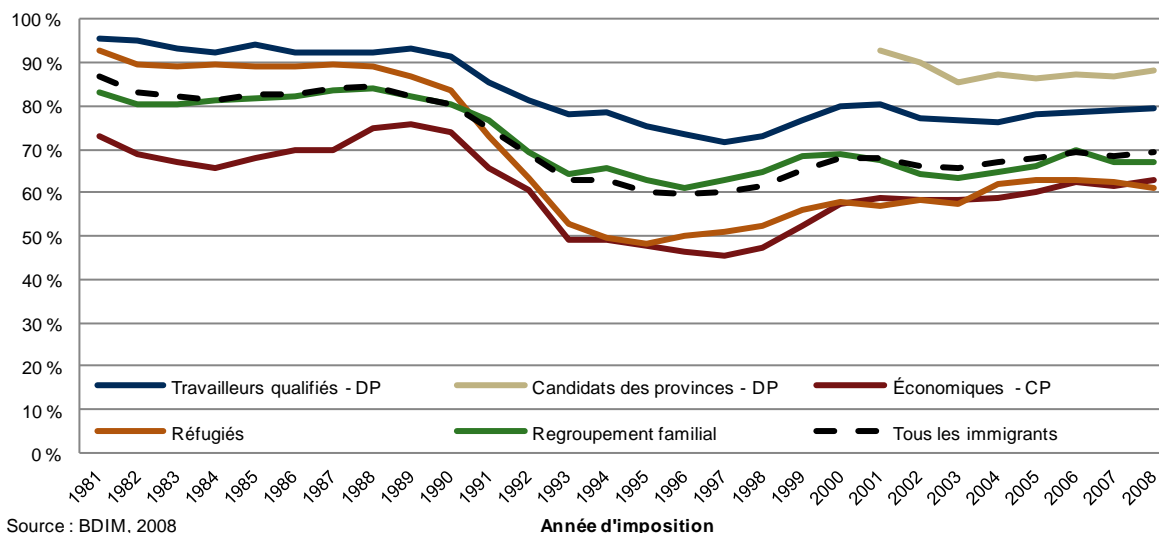
Source : BDIM 2008 et ARC 2008

- Les TQDP ont enregistré la plus importante hausse pour ce qui est des revenus d'emploi à l'entrée, suivis par les époux et personnes à charge des immigrants économiques, les CPDP, et enfin, la catégorie du regroupement familial.
- Après avoir augmenté de 21,5 % entre 2004 et 2005, les revenus d'emploi moyens à l'entrée des CPDP sont demeurés stables pendant deux ans, avant de progresser à nouveau en 2008.
- Les revenus d'emploi moyens à l'entrée des réfugiés ont présenté de petites fluctuations de 2006 à 2008.

## Demands principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés

Les TQDP qui ont été admis de 2000 à 2007 ont d'abord connu une baisse de la fréquence des revenus d'emploi un an après leur admission, celle-ci passant de 80,6 % en 2001 à 76,4 % en 2004. Toutefois, cette fréquence a remonté de 2005 à 2008, revenant à 79,5 % en 2008 (figure 3).<sup>3</sup>

**Figure 3 : Fréquence des immigrants déclarant des revenus d'emploi à l'entrée, selon la catégorie d'immigration et l'année d'imposition, 1981-2008**



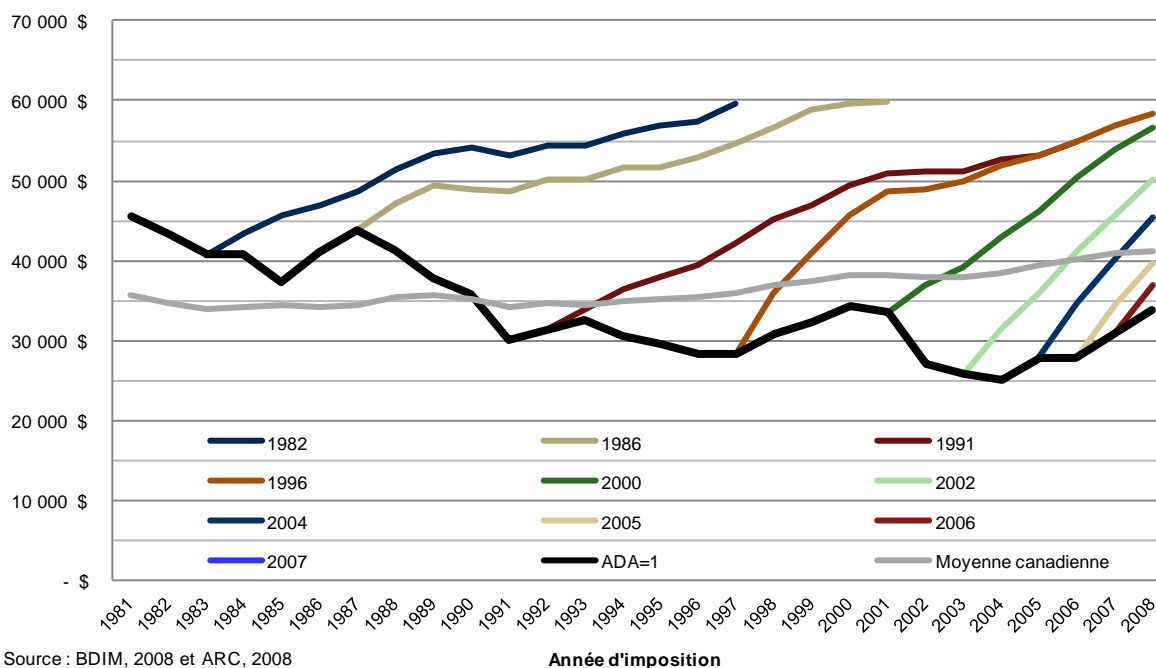
Source : BDIM, 2008

Les revenus d'emploi moyens à l'entrée des TQDP, qui sont choisis en fonction de leurs qualifications professionnelles et réputés pour avoir une participation au marché du travail assez forte, ont dépassé ceux de toutes les autres catégories d'immigration, à l'exception des CPDP (figure 2).

- En ce qui a trait aux cohortes admises de 2001 à 2007, les revenus d'emploi moyens à l'entrée des TQDP ont été bien inférieurs aux revenus d'emploi moyens des Canadiens et en deçà des revenus d'emploi moyens à l'entrée des CPDP.
- De 2006 à 2008, les revenus d'emploi moyens à l'entrée des TQDP se sont accrus beaucoup plus rapidement que la moyenne canadienne, soit de 5 986 \$ (21,5 %) par rapport à seulement 821 \$ (2 %) pour l'ensemble des Canadiens.
- Malgré la présence d'un écart important entre les revenus d'emploi moyens à l'entrée des TQDP et la moyenne canadienne au cours des années 2000, cette différence s'est rétrécie, passant de 13 344 \$ pour la cohorte de 2004 à 7 229 \$ pour la cohorte de 2007. Autrement dit, les revenus d'emploi moyens à l'entrée des TQDP représentaient 69 % de la moyenne canadienne en 2005, et ont atteint 82 % en 2008.

<sup>3</sup> Pour obtenir une définition du « Pourcentage d'immigrants déclarant un revenu d'emploi », veuillez consulter le glossaire dans les *Notes techniques des documents de recherche de la BDIM 2008*.

**Figure 4 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés selon la cohorte et l'année d'imposition, 1981-2008**



Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

La figure 4 montre que pour l'ensemble des cohortes de TQDP, les revenus d'emploi moyens de celles admises de 2001 à 2005 ont connu une croissance rapide, soit en moyenne près de 20 % et 15 % dans les deuxième et troisième années suivant l'admission. Les dernières tendances (les cohortes du début des années 2000) révèlent que dans les quatre années suivant l'admission, les revenus d'emploi moyens des TQDP dépassent les revenus d'emploi du Canadien moyen (voir le tableau 9 en annexe).

#### Faits saillants quant aux revenus d'emploi à l'entrée des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, selon le sexe

Bien que les hommes continuent de dominer au sein de la population des TQDP, la proportion des femmes ayant touché des revenus d'emploi à l'entrée a augmenté chaque année de 2001 à 2007 (tableau 2).

**Tableau 2 : Distribution (en pourcentage) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés ayant touché des revenus d'emploi à l'entrée, selon la cohorte et le sexe**

Cohorte d'admission	Nombre total	Hommes	Femmes	Total
2000	41 150	77,0	23,0	100,0
2001	35 800	77,5	22,5	100,0
2002	30 615	76,6	23,4	100,0
2003	25 825	74,8	25,2	100,0
2004	27 535	72,0	28,0	100,0
2005	28 640	71,5	28,5	100,0
2006	23 305	70,5	29,5	100,0
2007	22 320	68,6	31,4	100,0

Source : BDIM 2008 et ARC 2008

- Dans le cas de la cohorte de 2001, il appert que 77,5 % des TQDP affichant des revenus d'emploi à l'entrée étaient des hommes et 22,5 % étaient des femmes. Dans la cohorte de 2007, la proportion des femmes a atteint 31,4 %.
- La distribution par sexe des TQDP ayant touché des revenus d'emploi à l'entrée au cours de ces années est semblable à celle des cohortes de TQDP.

**Tableau 3 : Revenus d'emploi moyens à l'entrée (en dollars de 2008) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, selon la cohorte et le sexe**

Cohorte d'admission	Hommes		Femmes		Total	
	Revenus (\$)	Δ	Revenus (\$)	Δ	Revenus (\$)	Δ
2000	35 133	-	27 757	-	33 492	-2,4
2001	28 193	-19,8	22 554	-18,7	26 923	-21,6
2002	27 109	-3,8	21 033	-6,7	25 686	-4,6
2003	26 401	-2,6	21 348	1,5	25 129	-2,2
2004	29 944	13,4	22 278	4,4	27 801	10,6
2005	29 838	-0,4	22 859	2,6	27 853	0,2
2006	33 401	11,9	24 849	8,7	30 876	10,9
2007	36 945	10,6	27 065	8,9	33 839	9,6

Δ indique le pourcentage de changement dans les revenus d'emploi moyens de l'année précédente.

Source : BDIM 2008 et ARC 2008

Le tableau 3 montre la différence entre les sexes au chapitre des revenus d'emploi moyens à l'entrée pour les TQDP.

- La différence entre les sexes pour ce qui est des revenus d'emploi moyens à l'entrée pour les TQDP s'est accentuée au cours de la période. Dans le cas des cohortes de 2001, l'écart des revenus d'emploi entre les hommes et les femmes TQDP était de 5 639 \$; les revenus des femmes représentaient alors 80 % de ceux des hommes. En ce qui touche les cohortes de 2007, l'écart s'est creusé à 9 880 \$, et les femmes gagnaient seulement 73 % des revenus des hommes.
- Après la baisse des revenus d'emploi moyens à l'entrée en 2002 évoquée précédemment, le redressement des revenus est survenu une année plus tôt pour les femmes comparativement aux hommes. Toutefois, à l'exception de la cohorte de 2005, les femmes ont toujours connu une croissance plus lente que les hommes.

### Faits saillants quant aux revenus d'emploi des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, selon l'âge à l'admission

La grande majorité (environ 97 %) des TQDP ayant touché des revenus d'emploi moyens à l'entrée étaient âgés de 21 à 49 ans (tableau 4).

**Tableau 4 : Distribution des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés ayant touché des revenus d'emploi à l'entrée, selon la cohorte et l'âge à l'admission**

Cohorte d'admission	Nombre total	Pourcentage			
		15-20*	21-29	30-49	50+
2001	35 800	0,0	28,5	70,4	1,0
2002	30 615	0,0	27,8	71,0	1,2
2003	25 825	0,0	27,3	71,5	1,2
2004	27 535	0,0	25,0	73,3	1,6
2005	28 640	0,0	21,4	76,2	2,4
2006	23 305	0,0	24,1	72,8	3,0
2007	22 320	0,0	26,5	70,1	3,4

\*Le nombre total du groupe âgé de 15 à 20 ans pour la période de 2001 à 2007 s'élève à 60.

Source : BDIM 2008 et ARC 2008

- Les immigrants qui occupaient l'extrémité supérieure de la fourchette d'âge au moment de l'admission tendent à afficher une plus grande fréquence de revenus d'emploi à l'entrée : la plus grande proportion des immigrants avec revenus d'emploi à l'entrée étaient âgés de 30 à 49 ans, suivis par les immigrants de 21 à 29 ans.

Les TQDP qui étaient plus âgés au moment de l'admission tendaient également à enregistrer des revenus d'emploi moyens à l'entrée plus élevés que ceux qui ont été admis à un plus jeune âge (tableau 5).

**Tableau 5 : Revenus d'emploi moyens à l'entrée (en dollars de 2008) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, selon la cohorte et l'âge à l'admission**

Cohorte d'admission	15-20		21-29		30-49		50+		Total	
	2008\$	Δ	2008\$	Δ	2008\$	Δ	2008\$	Δ	2008\$	Δ
2001	14 169	-	27 004	-	26 789	-	34 741	-	26 923	-21,6
2002	14 742	4,0	25 076	-7,1	25 807	-3,7	33 012	-5,0	25 686	-4,6
2003	6 223	-57,8	23 515	-6,2	25 484	-1,3	40 809	23,6	25 129	-2,2
2004	8 767	40,9	26 253	11,6	28 087	10,2	39 049	-4,3	27 801	10,6
2005	9 163	4,5	27 767	5,8	27 671	-1,5	34 632	-11,3	27 853	0,2
2006	9 502	3,7	29 681	6,9	31 094	12,4	35 244	1,8	30 876	10,9
2007	15 378	61,9	31 593	6,4	34 366	10,5	40 753	15,6	33 839	9,6

Δ indique le pourcentage de changement dans les revenus d'emploi moyens de l'année précédente.

Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

- Les TQDP âgés de 50 ans ou plus ont enregistré les revenus d'emploi moyens à l'entrée les plus élevés, même si comme l'indique le tableau 4, ils ne représentaient qu'une petite partie du groupe.
- Le redressement par suite de la crise économique en 2001 s'est produit à différents moments selon les groupes d'âge. Ainsi, les revenus d'emploi à l'entrée des immigrants âgés de 29 ans ou moins ont commencé à augmenter en 2004. Mais ce n'est qu'en 2006 que les immigrants âgés de 50 ans ou plus ont observé, pendant plus d'une année, une augmentation constante de leurs revenus d'emploi à l'entrée.

## Faits saillants quant aux professions envisagées par les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés<sup>4</sup>

Les deux tiers des TQDP qui ont été admis en 2008 envisageaient de travailler dans l'un de six groupes professionnels<sup>5</sup> : personnel spécialisé des sciences naturelles et appliquées (groupe 21 de la Classification nationale des professions [CNP]), personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion (groupe 41 de la CNP), personnel spécialisé en administration et en travail de bureau (groupe 12 de la CNP), personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées (groupe 22 de la CNP), personnel professionnel des soins de santé (groupe 31 de la CNP) et personnel professionnel en gestion des affaires et en finance (groupe 11 de la CNP).

**Tableau 6 : Proportion (%) des dix principaux groupes professionnels à deux chiffres de la CNP auxquels les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés envisageaient d'appartenir, selon l'année d'admission, 2000-2008<sup>6</sup>**

Profession à deux chiffres de la CNP – principal groupe professionnel	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
21 - Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	54,2	52,6	50,2	53,4	44,8	40,0	32,9	27,8	23,3
41 - Personnel professionnel du droit et des services gouvernementaux, sociaux et communautaires	4,2	4,7	5,1	5,7	9,2	10,3	13,6	14,9	16,2
12 - Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	4,1	3,7	3,8	3,9	4,5	4,9	5,5	6,3	7,5
22 - Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	6,4	7,2	7,6	6,3	6,0	6,6	6,6	7,6	6,9
31 - Personnel professionnel des soins de santé	1,7	1,8	2,4	2,6	3,9	4,3	4,8	5,6	6,3
11 - Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	7,3	7,5	7,9	7,8	7,6	7,1	6,5	6,4	6,3
<b>Six premières professions de la CNP à deux chiffres</b>	<b>77,9</b>	<b>77,5</b>	<b>77,0</b>	<b>79,7</b>	<b>76,0</b>	<b>73,2</b>	<b>69,9</b>	<b>68,6</b>	<b>66,5</b>
06 - Cadres - Vente et services	0,6	0,6	0,7	0,8	1,9	2,9	3,4	3,9	4,8
01 - Cadres - Affaires, finance et administration	1,8	2,2	2,2	2,4	2,6	3,2	3,1	3,3	3,6
62 - Vente et services	3,8	3,6	3,9	3,6	3,6	3,4	3,7	3,5	3,6
51 - Personnel professionnel des arts et de la culture	2,4	2,3	2,5	2,6	2,8	2,5	2,3	2,4	2,2
<b>Dix premières professions de la CNP à deux chiffres</b>	<b>86,6</b>	<b>86,2</b>	<b>86,3</b>	<b>89,1</b>	<b>87,0</b>	<b>85,0</b>	<b>82,3</b>	<b>81,6</b>	<b>80,8</b>
Autres professions de la CNP à deux chiffres	13,4	13,8	13,7	10,9	13,0	15,0	17,7	18,4	19,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: MDR

Les proportions au sein de ce groupe de six professions ont changé de 2000 à 2008, plus particulièrement en ce qui touche le groupe 21 de la CNP qui a fortement chuté au cours de la période (tableau 6). Des hausses correspondantes parmi les professions envisagées par trop peu

<sup>4</sup> Les professions envisagées déclarées par les TQDP sont en fonction de leurs qualifications professionnelles au moment de la présentation de leur demande (c.-à-d. compétences et expérience professionnelle). Ces professions constituent un élément important de l'évaluation des résultats des TQPD. Les professions réellement exercées par les TQDP après leur admission pourraient ne pas être les mêmes que les professions envisagées indiquées dans leur demande de résidence permanente.

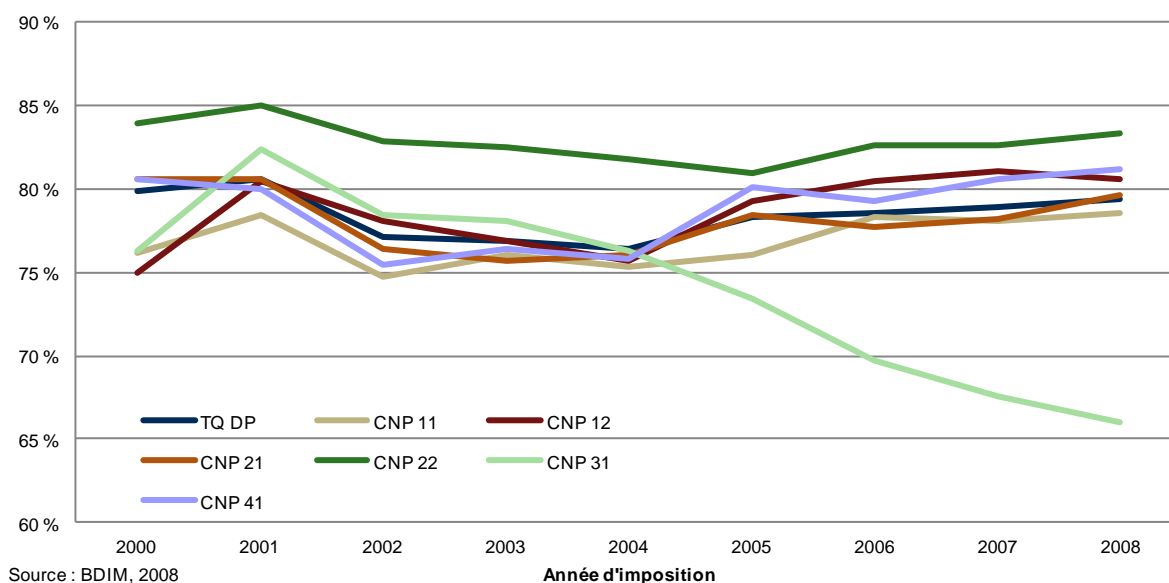
<sup>5</sup> Les professions envisagées ont été classées selon la Classification nationale des professions (CNP) à deux chiffres. Pour plus de renseignements veuillez consulter les *Notes techniques des documents de recherche de la BDIM 2008*.

<sup>6</sup> Les professions envisagées sont classées en fonction des données de 2008.

d'immigrants pour être incluses parmi les dix principales professions envisagées ont donné lieu à une plus grande diversification professionnelle à la fin de la période.

- Bien que le groupe 21 de la CNP ait été envisagé par la plus forte proportion des immigrants en 2000, cette proportion a chuté considérablement, passant de 54,2 % en 2000 à 23,3 % en 2008.
- La proportion des TQDP prévoyant travailler dans le groupe 41 de la CNP a connu l'augmentation la plus importante, passant de 4,2 % à 16,2 % entre 2000 et 2008.
- Les proportions de quelques autres professions envisagées, notamment les groupes 31, 06 et 12 de la CNP, ont progressé d'environ quatre points de pourcentage de 2000 à 2008.

**Figure 5 : Fréquence des revenus d'emploi à l'entrée des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés qui avaient l'intention d'exercer l'une des six principales professions envisagées, selon l'année d'imposition, 2000-2008**

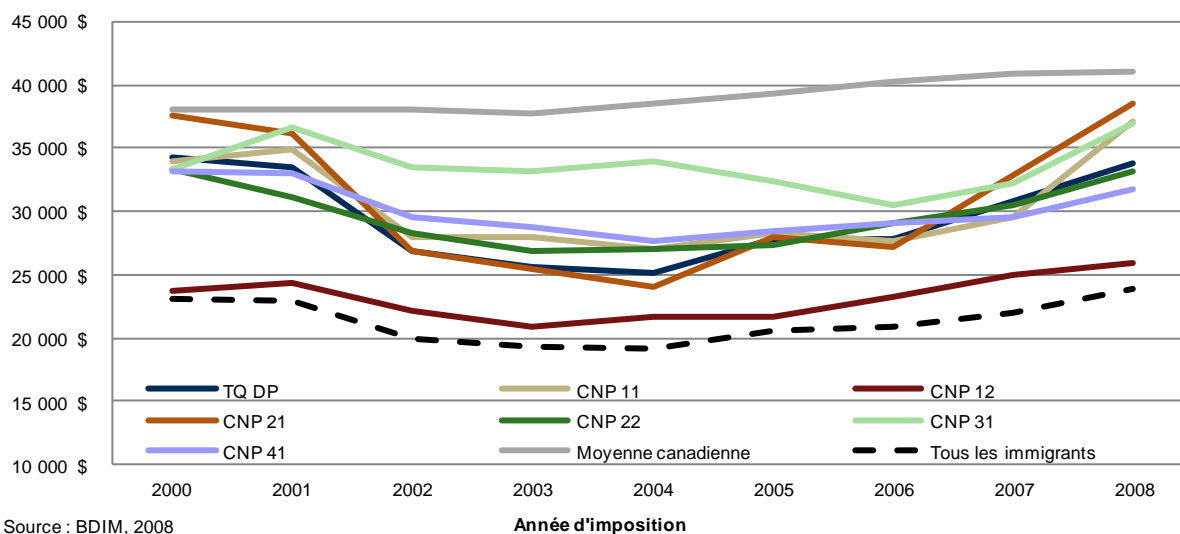


La figure 5 montre la fréquence des revenus d'emploi à l'entrée des TQDP qui avaient l'intention d'exercer l'une des six principales professions envisagées au cours de la période de 2000 à 2008. Tous les groupes professionnels ont enregistré une baisse au début des années 2000, puis ont connu un redressement après le milieu des années 2000, à l'exception du personnel professionnel des soins de santé qui a poursuivi son déclin.

- La tendance pour le groupe 21 de la CNP a été semblable à la moyenne pour ce qui est de l'ensemble des TQDP, soit une diminution au début des années 2000, suivie par un redressement dans le milieu de la décennie. En 2008, la fréquence s'établissait à 79,6 %, juste un peu au-dessous du pourcentage de 2000 (80,6 %), avant le ralentissement économique.
- Le groupe 22 de la CNP a connu peu de variations entre 2000 et 2008. Ce groupe se compose en grande partie des professions techniques en appui au génie, à l'informatique et aux systèmes d'information.

- Comme nous l'avons indiqué plus haut, la fréquence des revenus d'emploi pour le groupe 31 de la CNP a suivi la moyenne à la baisse de tous les TQDP jusqu'en 2004, mais sa diminution s'est poursuivie tout au long de la période. En 2008, la fréquence des revenus d'emploi avait chuté à 65,7 %, soit environ 15 points de pourcentage plus bas que la moyenne des TQDP.
- Des tendances et des niveaux semblables à la moyenne des TQDP ont été observés pour les trois autres professions envisagées (groupes 41, 12 et 11 de la CNP) au cours de la période.

**Figure 6 : Revenus d'emploi moyens à l'entrée (en dollars de 2008) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés qui avaient l'intention d'exercer l'une des six principales professions envisagées, selon l'année d'imposition, 2000-2008**



Source : BDIM, 2008

La figure 6 montre les revenus d'emploi moyens à l'entrée des TQDP qui avaient l'intention d'exercer l'une des six principales professions envisagées de 2001 à 2008. Tous les groupes professionnels ont connu une baisse au début des années 2000, puis une hausse après le milieu des années 2000.

- Certains, dont le groupe 21 de la CNP, ont subi de plus importantes fluctuations des revenus d'emploi à l'entrée au cours de la période comparativement à d'autres (notamment le groupe 12 de la CNP, dont les revenus sont restés assez stables, quoique nettement inférieurs).
- Une étendue assez considérable dans les revenus d'emploi moyens à l'entrée a été observée au cours de la période parmi ces groupes.
- Tous les groupes professionnels envisagés ont enregistré des revenus d'emploi moyens à l'entrée inférieurs à la moyenne canadienne durant la période.

Encore une fois, il convient de noter que les TQDP pourraient en fait ne pas exercer la profession qu'ils envisageaient et avoir déclaré des revenus d'emploi à l'entrée tirés d'autres professions.



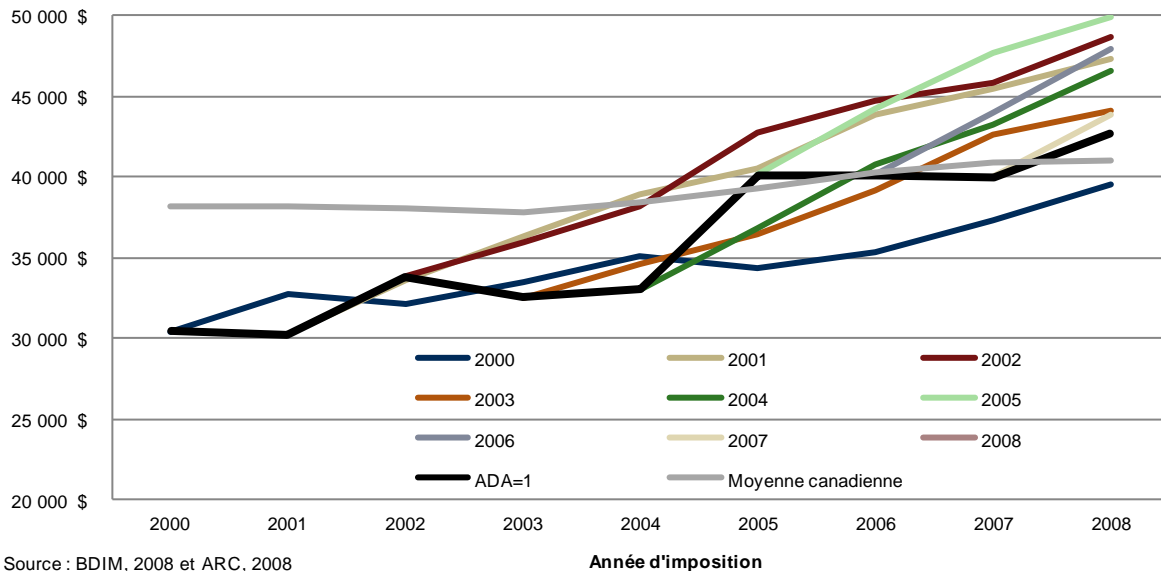
## Demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces<sup>7</sup>

Les CPDP ont eu la fréquence des revenus d'emploi à l'entrée la plus importante parmi les cinq catégories d'immigration analysées dans le présent rapport, soit près de 90 % entre 2000 et 2008 (figure 3). Cette fréquence a diminué en 2002 et 2003, puis s'est stabilisée jusqu'en 2008.

Les CPDP ont également déclaré les revenus d'emploi moyens à l'entrée les plus élevés (figure 2). Depuis 2002, leurs revenus d'emploi moyens à l'entrée ont dépassé ceux des TQDP. De 2006 à 2008, leurs revenus d'emploi moyens à l'entrée étaient supérieurs à ceux des TQDP d'environ 10 000 \$ (à peu près 30 %) ainsi que toujours équivalents ou supérieurs aux revenus d'emploi moyens de tous les Canadiens.

- Bien que les revenus d'emploi moyens à l'entrée des CPDP aient fluctué, ils n'ont pas montré les signes manifestes d'une tendance à la baisse au cours de la récession de 2000, comme ce fut le cas pour les TQDP. Les revenus d'emploi moyens à l'entrée des CPDP ont indiqué un important gain de 9 896 \$ (32,7 %) <sup>8</sup> entre 2001 et 2005, puis sont demeurés constants entre 2006 et 2007, avant de connaître une autre augmentation de 2 700 \$ (6,7 %) en 2008.

**Figure 7 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) pour les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces, selon la cohorte et l'année d'imposition, 2000-2008**



Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

Comme la figure 7 l'illustre, les revenus d'emploi moyens des CPDP ont augmenté après l'entrée pour l'ensemble des cohortes. Toutefois, les données révèlent une différence notable dans la croissance de leurs revenus d'emploi moyens par rapport au TQDP.

- La croissance des revenus d'emploi moyens des CPDP a été nettement plus lente que celle des TQDP. Par exemple, les CPDP ont enregistré une croissance de leurs revenus d'emploi

<sup>7</sup> L'analyse du Programme des candidats des provinces se limite aux années d'imposition 2000 à 2008, qui coïncident avec les premières admissions en 1999 des candidats des provinces.

<sup>8</sup> Veuillez noter que durant les premières années du Programme des candidats des provinces, le nombre de candidats des provinces qui étaient des demandeurs principaux avec des revenus d'emploi dans la BDIM, était relativement petit, et par conséquent, les données sur les revenus d'emploi moyens étaient sujettes à d'importantes fluctuations.

moyens d'environ 9 % et 8 % dans les deuxième et troisième années suivant l'admission tandis que ces chiffres étaient de 20 % et 15 % pour les TQDP, pour les cohortes admises de 2001 à 2005.

- La croissance rapide des revenus d'emploi moyens des TQDP leur a permis de combler leur retard et de dépasser les CPDP dans les cinq années de leur admission (tableau 7).
- Depuis 2005, les revenus d'emploi moyens des CPDP atteignent ou dépassent les revenus d'emploi de la moyenne des Canadiens dans l'année suivant l'admission (voir le tableau 10 en annexe).

**Tableau 7 : Comparaison des revenus d'emploi moyens à l'entrée (en dollars de 2008) et de la croissance des revenus entre les CPDP et les TQDP, selon la cohorte, 2000-2007**

Cohorte d'admission	ADA=1		ADA=3			ADA=5			
	CP DP	TQ DP	CP DP TQ DP	CP DP	TQ DP	CP DP TQ DP	CP DP	TQ DP	CP DP TQ DP
2000	30 248	33 492	90 %	36 290	39 258	92 %	40 519	46 072	88 %
2001	33 847	26 923	126 %	38 156	38 473	99 %	44 727	44 804	100 %
2002	32 533	25 686	127 %	36 510	39 275	93 %	42 676	45 674	93 %
2003	33 037	25 129	131 %	40 764	40 247	101 %	46 584	46 962	99 %
2004	40 144	27 801	144 %	47 691	40 876	117 %			
2005	40 139	27 853	144 %	47 974	41 068	117 %			
2006	40 030	30 876	130 %						
2007	42 717	33 839	126 %						

Source : BDIM 2008, tableau 9 et 10 dans l'annexe

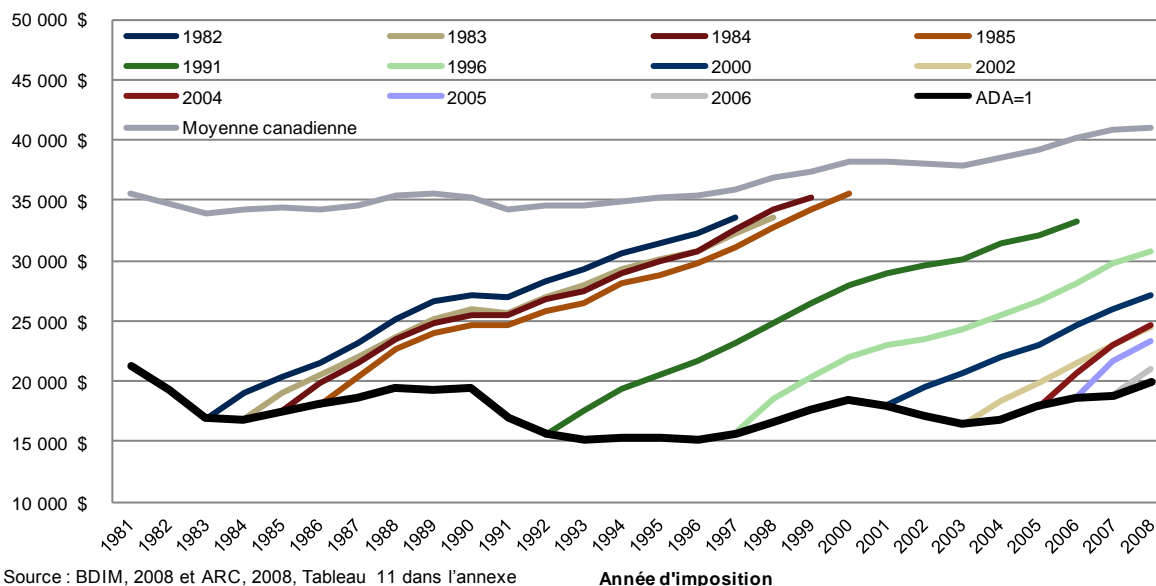
### Immigrants de la catégorie du regroupement familial, époux et personnes à charge des immigrants économiques, et réfugiés

La fréquence des revenus d'emploi à l'entrée pour ces trois catégories d'immigration est inférieure à celle des TQDP et des CPDP (voir la figure 3). Cela cadre avec les motifs d'immigration différents de ces groupes et d'autres facteurs comme le capital humain et social, ainsi que le temps dont ces immigrants ont besoin en règle générale pour dénicher un emploi.

Comme l'illustre la figure 2, ces trois catégories d'immigration ont enregistré des revenus d'emploi moyens à l'entrée nettement inférieurs à ceux des TQDP et des CPDP.

Contrairement à ce qui est le cas pour les TQDP, les revenus d'emploi moyens à l'entrée de ces trois catégories semblent moins sensibles au cycle économique. Elles n'ont pas enregistré de baisses considérables en ce qui touche les revenus d'emploi moyens à l'entrée au début des années 2000. En revanche, les augmentations au milieu de cette décennie furent également modestes.

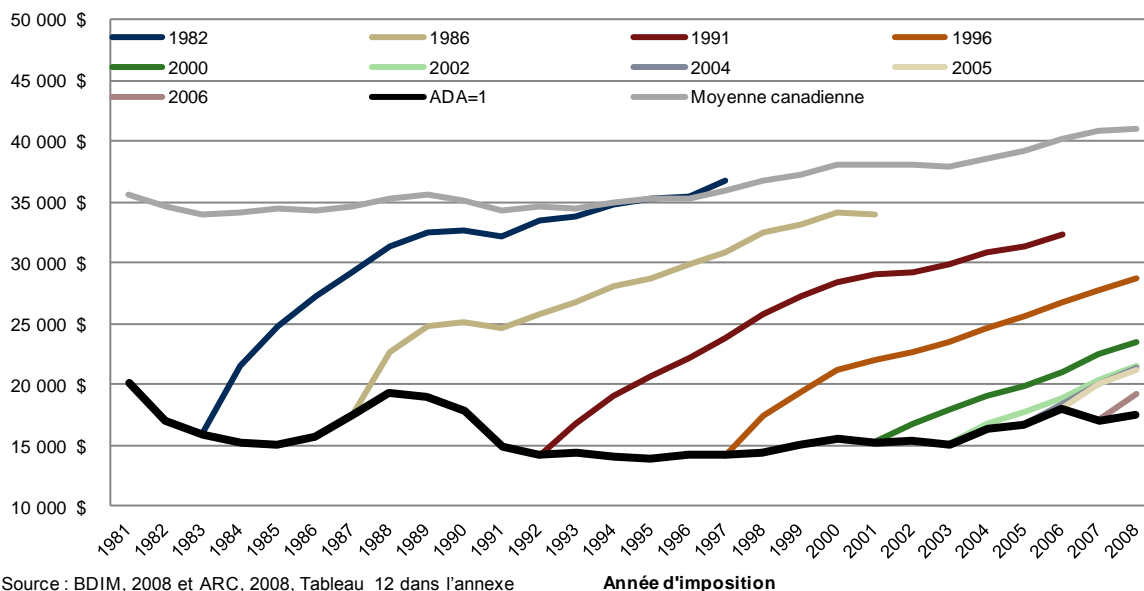
**Figure 8 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des immigrants de la catégorie du regroupement familial, selon la cohorte et l'année d'imposition, 1981-2008**



La figure 8 montre le profil des revenus d'emploi moyens des immigrants de la catégorie du regroupement familial.

- Depuis le début des années 1980, les revenus d'emploi moyens à l'entrée sont demeurés entre 15 000 \$ et 20 000 \$, soit bien en dessous des revenus d'emploi moyens des Canadiens.
- La croissance des revenus d'emploi moyens dans les années suivant l'admission est très semblable parmi les cohortes. Les immigrants de cette catégorie n'ont pas rattrapé les revenus d'emploi moyens des Canadiens à l'intérieur de la période de 16 ans couverte par la BDIM.
- Les chiffres les plus récents indiquent qu'entre 2005 et 2008, les revenus d'emploi moyens à l'entrée ont augmenté d'environ 11 % (2000 \$), soit une hausse plus forte que la moyenne canadienne, à 4,5 % (1 793 \$).

**Figure 9 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des époux et personnes à charge des immigrants économiques, selon la cohorte et l'année d'imposition, 1981-2008**

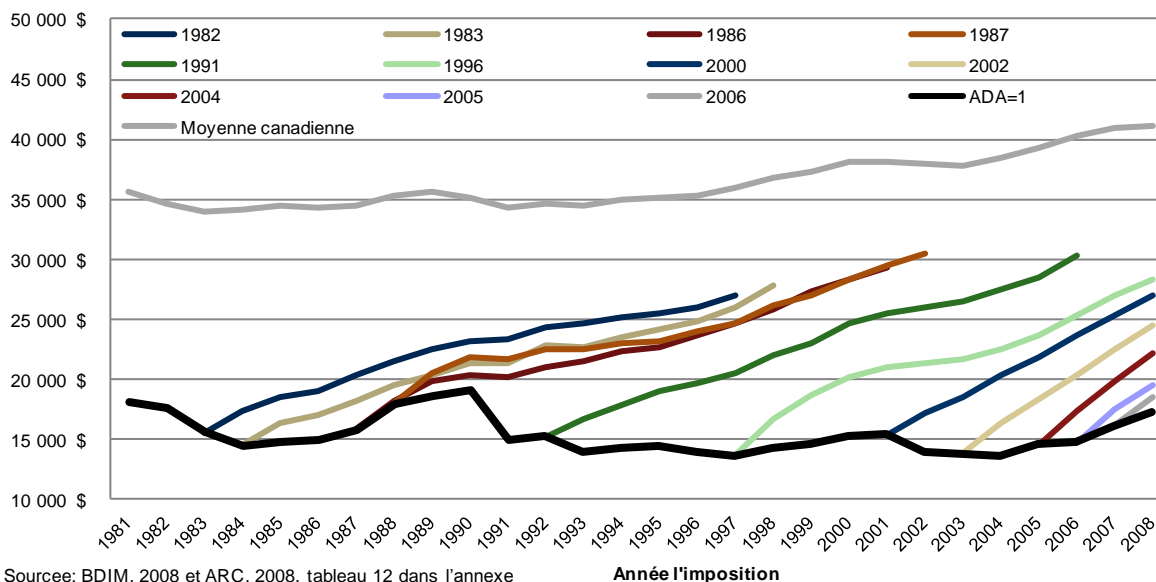


Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008, Tableau 12 dans l'annexe

La figure 9 montre le profil des revenus d'emploi moyens des époux et personnes à charge des immigrants économiques.

- Les revenus d'emploi moyens à l'entrée des époux et personnes à charge des immigrants économiques sont nettement inférieurs à la moyenne canadienne, représentant de 35 % à 42 % de la moyenne canadienne entre 2001 et 2008.
- Dans les années qui ont suivi l'admission, les revenus d'emploi pour ce groupe se sont accrus. Ainsi, les revenus d'emploi moyens de la cohorte de 2003 sont passés de 35 % de la moyenne canadienne la première année après l'admission, à 57 % de la moyenne canadienne cinq ans après l'admission (voir le tableau 12 en annexe).
- Les revenus d'emploi moyens des époux et personnes à charge des immigrants économiques s'apparentent à ceux des immigrants du regroupement familial, mais leurs revenus d'emploi moyens à l'entrée sont plus modestes. De 2005 à 2008, la croissance des revenus d'emploi moyens à l'entrée a été plus forte pour ce groupe que celle de la catégorie du regroupement familial, avec une hausse de 2 681 \$ (18 %).

**Figure 10 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des réfugiés, selon la cohorte et l'année d'imposition, 1981-2008**



Source: BDIM, 2008 et ARC, 2008, tableau 12 dans l'annexe

La figure 10 montre le profil des revenus d'emploi moyens des réfugiés. Les revenus d'emploi moyens à l'entrée des réfugiés sont demeurés bien en deçà des revenus d'emploi moyens des Canadiens.

- Pour la période de 2001 à 2008, les revenus d'emploi moyens à l'entrée des réfugiés ont oscillé de 40 % à 45 % de la moyenne canadienne. De 2005 à 2008, les revenus d'emploi moyens à l'entrée des réfugiés se sont accrus de 1 302 \$ (7,8 %) en 2006, mais ils ont diminué de 944 \$ (5,2 %) en 2007, puis ont enregistré une augmentation de 372 \$ (2,2 %) en 2008.
- Parmi toutes les catégories d'immigration, la baisse des revenus d'emploi moyens à l'entrée en 2007 n'a touché que les réfugiés. Elle peut être attribuable à la composition des réfugiés qui ont été admis en 2006.
- D'autres cohortes de réfugiés ont vécu des expériences différentes. Par exemple, la cohorte de 2003 a enregistré des revenus d'emploi moyens à l'entrée correspondant à 42 % de la moyenne canadienne, puis ils ont atteint 53 % cinq ans après leur admission.
- La cohorte de 2005 a bénéficié de circonstances quelque peu plus favorables : ses revenus d'emploi moyens étaient à 45 % de la moyenne canadienne à l'entrée et trois ans après l'admission, ils ont grimpé pour atteindre 51 % de la moyenne canadienne (voir le tableau 13 en annexe). Il est trop tôt pour savoir de quelle manière les revenus d'emploi moyens de cette cohorte se comparent à la moyenne canadienne cinq ans après l'admission.

## Annexe A : Tableaux des revenus d'emploi moyens pour l'ensemble des immigrants et certaines catégories d'immigration, selon le nombre d'années depuis l'admission

**Tableau 8 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) de tous les immigrants, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA) et la cohorte, 1980-2007**

L'année d'admission	ADA=1 /			ADA=3 /			ADA=5 /		
	Moyenne ADA=1	Moyenne canadienne	Moyenne canadienne	Moyenne ADA=3	Moyenne canadienne	Moyenne canadienne	Moyenne ADA=5	Moyenne canadienne	Moyenne canadienne
1980	27 011	35 582	76 %	27 107	33 877	80 %	28 784	34 386	84 %
1981	26 931	34 650	78 %	28 606	34 175	84 %	30 228	34 240	88 %
1982	23 590	33 877	70 %	27 580	34 386	80 %	29 919	34 528	87 %
1983	19 779	34 175	58 %	23 516	34 240	69 %	26 693	35 335	76 %
1984	19 573	34 386	57 %	23 588	34 528	68 %	26 908	35 571	76 %
1985	20 380	34 240	60 %	25 227	35 335	71 %	26 901	35 165	76 %
1986	21 467	34 528	62 %	26 301	35 571	74 %	26 051	34 229	76 %
1987	24 097	35 335	68 %	27 292	35 165	78 %	27 429	34 632	79 %
1988	23 789	35 571	67 %	25 449	34 229	74 %	26 940	34 496	78 %
1989	22 541	35 165	64 %	24 597	34 632	71 %	26 734	34 969	76 %
1990	19 106	34 229	56 %	22 628	34 496	66 %	25 240	35 188	72 %
1991	18 539	34 632	54 %	22 160	34 969	63 %	24 435	35 330	69 %
1992	18 687	34 496	54 %	22 121	35 188	63 %	24 598	35 939	68 %
1993	18 376	34 969	53 %	21 846	35 330	62 %	25 012	36 807	68 %
1994	18 492	35 188	53 %	22 831	35 939	64 %	26 415	37 293	71 %
1995	18 508	35 330	52 %	24 373	36 807	66 %	27 824	38 124	73 %
1996	18 969	35 939	53 %	25 173	37 293	68 %	28 205	38 122	74 %
1997	20 763	36 807	56 %	26 824	38 124	70 %	28 702	38 000	76 %
1998	21 661	37 293	58 %	27 705	38 122	73 %	28 930	37 803	77 %
1999	23 081	38 124	61 %	27 383	38 000	72 %	29 888	38 473	78 %
2000	22 927	38 122	60 %	26 276	37 803	70 %	29 783	39 275	76 %
2001	20 013	38 000	53 %	25 275	38 473	66 %	29 749	40 247	74 %
2002	19 339	37 803	51 %	24 989	39 275	64 %	30 186	40 876	74 %
2003	19 213	38 473	50 %	25 571	40 247	64 %	30 880	41 068	75 %
2004	20 543	39 275	52 %	27 288	40 876	67 %			
2005	20 839	40 247	52 %	27 098	41 068	66 %			
2006	22 077	40 876	54 %						
2007	23 862	41 068	58 %						

Source : BDIM 2008 et ARC 2008

**Tableau 9 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA) et la cohorte, 1980-2007**

L'année d'admission	ADA=1 /			ADA=3 /			ADA=5 /		
	Moyenne ADA=1	Moyenne canadienne	Moyenne canadienne	Moyenne ADA=3	Moyenne canadienne	Moyenne canadienne	Moyenne ADA=5	Moyenne canadienne	Moyenne canadienne
1980	45 633	35 582	128 %	45 086	33 877	133 %	47 926	34 386	139 %
1981	43 277	34 650	125 %	45 109	34 175	132 %	48 007	34 240	140 %
1982	40 675	33 877	120 %	45 694	34 386	133 %	48 750	34 528	141 %
1983	40 833	34 175	119 %	41 775	34 240	122 %	44 914	35 335	127 %
1984	37 287	34 386	108 %	38 826	34 528	112 %	40 923	35 571	115 %
1985	41 071	34 240	120 %	43 424	35 335	123 %	43 325	35 165	123 %
1986	43 891	34 528	127 %	49 461	35 571	139 %	48 582	34 229	142 %
1987	41 331	35 335	117 %	46 895	35 165	133 %	47 043	34 632	136 %
1988	37 886	35 571	107 %	40 594	34 229	119 %	42 712	34 496	124 %
1989	35 739	35 165	102 %	38 112	34 632	110 %	41 416	34 969	118 %
1990	30 027	34 229	88 %	34 797	34 496	101 %	38 966	35 188	111 %
1991	31 322	34 632	90 %	36 296	34 969	104 %	39 429	35 330	112 %
1992	32 511	34 496	94 %	38 718	35 188	110 %	43 662	35 939	121 %
1993	30 649	34 969	88 %	38 089	35 330	108 %	44 733	36 807	122 %
1994	29 519	35 188	84 %	38 650	35 939	108 %	46 530	37 293	125 %
1995	28 194	35 330	80 %	40 307	36 807	110 %	48 266	38 124	127 %
1996	28 240	35 939	79 %	40 848	37 293	110 %	48 651	38 122	128 %
1997	30 677	36 807	83 %	42 677	38 124	112 %	47 445	38 000	125 %
1998	32 195	37 293	86 %	44 573	38 122	117 %	47 076	37 803	125 %
1999	34 335	38 124	90 %	42 632	38 000	112 %	47 704	38 473	124 %
2000	33 492	38 122	88 %	39 258	37 803	104 %	46 072	39 275	117 %
2001	26 923	38 000	71 %	36 140	38 473	94 %	44 804	40 247	111 %
2002	25 686	37 803	68 %	35 934	39 275	91 %	45 674	40 876	112 %
2003	25 129	38 473	65 %	36 807	40 247	91 %	46 962	41 068	114 %
2004	27 801	39 275	71 %	40 186	40 876	98 %			
2005	27 853	40 247	69 %	39 560	41 068	96 %			
2006	30 876	40 876	76 %						
2007	33 839	41 068	82 %						

Source : BDIM 2008 et ARC 2008

**Tableau 10 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA) et la cohorte, 1999-2007**

L'année d'admission	ADA=1 /			ADA=3 /			ADA=5 /		
	Moyenne ADA=1	Moyenne canadienne	Moyenne canadienne	Moyenne ADA=3	Moyenne canadienne	Moyenne canadienne	Moyenne ADA=5	Moyenne canadienne	Moyenne canadienne
1999	30 427	38 124	80 %	32 108	38 000	84 %	35 038	38 473	91 %
2000	30 248	38 122	79 %	36 290	37 803	96 %	40 517	39 275	103 %
2001	33 847	38 000	89 %	38 156	38 473	99 %	44 727	40 247	111 %
2002	32 533	37 803	86 %	36 510	39 275	93 %	42 676	40 876	104 %
2003	33 037	38 473	86 %	40 764	40 247	101 %	46 584	41 068	113 %
2004	40 144	39 275	102 %	47 691	40 876	117 %			
2005	40 139	40 247	100 %	47 974	41 068	116 %			
2006	40 030	40 876	98 %						
2007	42 717	41 068	103 %						

Source : BDIM 2008 et ARC 2008

**Tableau 11 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des immigrants de la catégorie du regroupement familial, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA) et la cohorte, 1980-2007**

L'année d'admission	ADA=1 /			ADA=3 /			ADA=5 /		
	ADA=1	Moyenne canadienne	Moyenne canadienne	ADA=3	Moyenne canadienne	Moyenne canadienne	ADA=5	Moyenne canadienne	Moyenne canadienne
1980	21 264	35 582	60 %	21 673	33 877	64 %	23 535	34 386	68 %
1981	19 301	34 650	56 %	21 348	34 175	62 %	23 502	34 240	69 %
1982	16 940	33 877	50 %	20 351	34 386	59 %	23 130	34 528	67 %
1983	16 804	34 175	49 %	20 594	34 240	60 %	23 724	35 335	67 %
1984	17 524	34 386	51 %	21 474	34 528	62 %	24 872	35 571	70 %
1985	18 072	34 240	53 %	22 588	35 335	64 %	24 619	35 165	70 %
1986	18 662	34 528	54 %	22 948	35 571	65 %	23 111	34 229	68 %
1987	19 468	35 335	55 %	22 388	35 165	64 %	22 855	34 632	66 %
1988	19 353	35 571	54 %	20 125	34 229	59 %	21 655	34 496	63 %
1989	19 433	35 165	55 %	21 229	34 632	61 %	23 398	34 969	67 %
1990	16 911	34 229	49 %	20 199	34 496	59 %	22 806	35 188	65 %
1991	15 567	34 632	45 %	19 341	34 969	55 %	21 596	35 330	61 %
1992	15 197	34 496	44 %	19 423	35 188	55 %	22 131	35 939	62 %
1993	15 364	34 969	44 %	18 785	35 330	53 %	21 940	36 807	60 %
1994	15 325	35 188	44 %	18 848	35 939	52 %	22 113	37 293	59 %
1995	15 203	35 330	43 %	19 642	36 807	53 %	22 716	38 124	60 %
1996	15 714	35 939	44 %	20 393	37 293	55 %	22 952	38 122	60 %
1997	16 678	36 807	45 %	21 042	38 124	55 %	22 738	38 000	60 %
1998	17 678	37 293	47 %	21 474	38 122	56 %	22 945	37 803	61 %
1999	18 444	38 124	48 %	21 227	38 000	56 %	23 325	38 473	61 %
2000	17 980	38 122	47 %	20 618	37 803	55 %	23 040	39 275	59 %
2001	17 097	38 000	45 %	20 581	38 473	53 %	23 183	40 247	58 %
2002	16 416	37 803	43 %	19 842	39 275	51 %	23 068	40 876	56 %
2003	16 767	38 473	44 %	21 161	40 247	53 %	24 465	41 068	59 %
2004	17 887	39 275	46 %	22 919	40 876	56 %			
2005	18 644	40 247	46 %	23 386	41 068	57 %			
2006	18 813	40 876	46 %						
2007	19 893	41 068	48 %						

Source : BDIM 2008 et ARC 2008



**Tableau 12 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des époux et personnes à charge des immigrants économiques**

L'année d'admission	ADA=1 /			ADA=3 /			ADA=5 /		
	ADA=1	Moyenne canadienne	Moyenne canadienne	ADA=3	Moyenne canadienne	Moyenne canadienne	ADA=5	Moyenne canadienne	Moyenne canadienne
1980	18 085	35 582	51 %	19 607	33 877	58 %	20 576	34 386	60 %
1981	17 583	34 650	51 %	19 435	34 175	57 %	20 581	34 240	60 %
1982	15 585	33 877	46 %	18 428	34 386	54 %	20 255	34 528	59 %
1983	14 428	34 175	42 %	17 007	34 240	50 %	19 429	35 335	55 %
1984	14 777	34 386	43 %	16 712	34 528	48 %	19 600	35 571	55 %
1985	14 890	34 240	43 %	18 206	35 335	52 %	20 004	35 165	57 %
1986	15 826	34 528	46 %	19 821	35 571	56 %	20 140	34 229	59 %
1987	17 966	35 335	51 %	21 777	35 165	62 %	22 430	34 632	65 %
1988	18 566	35 571	52 %	20 669	34 229	60 %	21 715	34 496	63 %
1989	19 068	35 165	54 %	20 799	34 632	60 %	22 004	34 969	63 %
1990	14 986	34 229	44 %	17 951	34 496	52 %	19 505	35 188	55 %
1991	15 179	34 632	44 %	17 878	34 969	51 %	19 674	35 330	56 %
1992	13 904	34 496	40 %	17 026	35 188	48 %	18 979	35 939	53 %
1993	14 322	34 969	41 %	17 503	35 330	50 %	20 221	36 807	55 %
1994	14 468	35 188	41 %	18 154	35 939	51 %	20 964	37 293	56 %
1995	13 919	35 330	39 %	18 657	36 807	51 %	21 146	38 124	55 %
1996	13 667	35 939	38 %	18 622	37 293	50 %	21 012	38 122	55 %
1997	14 291	36 807	39 %	18 975	38 124	50 %	20 593	38 000	54 %
1998	14 552	37 293	39 %	19 542	38 122	51 %	20 891	37 803	55 %
1999	15 284	38 124	40 %	19 208	38 000	51 %	21 558	38 473	56 %
2000	15 420	38 122	40 %	18 533	37 803	49 %	21 820	39 275	56 %
2001	13 876	38 000	37 %	18 224	38 473	47 %	21 982	40 247	55 %
2002	13 816	37 803	37 %	18 293	39 275	47 %	22 523	40 876	55 %
2003	13 638	38 473	35 %	18 664	40 247	46 %	23 460	41 068	57 %
2004	14 580	39 275	37 %	19 893	40 876	49 %			
2005	14 751	40 247	37 %	19 507	41 068	47 %			
2006	16 097	40 876	39 %						
2007	17 261	41 068	42 %						

Source : BDIM 2008 et ARC 2008

**Tableau 13 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2008) des réfugiés, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA) et la cohorte, 1980-2007**

L'année d'admission	ADA=1 /		ADA=3 /		ADA=5 /				
	Moyenne ADA=1 canadienne	Moyenne canadienne	Moyenne ADA=3 canadienne	Moyenne canadienne	Moyenne ADA=5 canadienne	Moyenne canadienne			
1980	20 019	35 582	56 %	21 251	33 877	63 %	24 030	34 386	70 %
1981	16 924	34 650	49 %	22 786	34 175	67 %	26 457	34 240	77 %
1982	15 864	33 877	47 %	24 752	34 386	72 %	29 185	34 528	85 %
1983	15 153	34 175	44 %	22 891	34 240	67 %	27 030	35 335	76 %
1984	15 041	34 386	44 %	22 302	34 528	65 %	26 351	35 571	74 %
1985	15 711	34 240	46 %	23 714	35 335	67 %	25 661	35 165	73 %
1986	17 463	34 528	51 %	24 754	35 571	70 %	24 533	34 229	72 %
1987	19 354	35 335	55 %	24 063	35 165	68 %	24 340	34 632	70 %
1988	18 906	35 571	53 %	21 153	34 229	62 %	23 418	34 496	68 %
1989	17 860	35 165	51 %	20 736	34 632	60 %	23 848	34 969	68 %
1990	14 829	34 229	43 %	19 526	34 496	57 %	23 129	35 188	66 %
1991	14 133	34 632	41 %	18 987	34 969	54 %	22 128	35 330	63 %
1992	14 316	34 496	42 %	17 712	35 188	50 %	20 861	35 939	58 %
1993	13 986	34 969	40 %	17 544	35 330	50 %	21 085	36 807	57 %
1994	13 880	35 188	39 %	19 349	35 939	54 %	23 692	37 293	64 %
1995	14 131	35 330	40 %	19 738	36 807	54 %	23 673	38 124	62 %
1996	14 179	35 939	39 %	19 296	37 293	52 %	22 020	38 122	58 %
1997	14 317	36 807	39 %	19 768	38 124	52 %	21 290	38 000	56 %
1998	14 934	37 293	40 %	19 394	38 122	51 %	21 231	37 803	56 %
1999	15 567	38 124	41 %	18 898	38 000	50 %	20 968	38 473	55 %
2000	15 189	38 122	40 %	17 869	37 803	47 %	19 847	39 275	51 %
2001	15 320	38 000	40 %	17 815	38 473	46 %	19 573	40 247	49 %
2002	15 067	37 803	40 %	17 785	39 275	45 %	20 331	40 876	50 %
2003	16 246	38 473	42 %	19 138	40 247	48 %	21 990	41 068	53 %
2004	16 679	39 275	42 %	20 060	40 876	49 %			
2005	17 981	40 247	45 %	21 219	41 068	51 %			
2006	17 037	40 876	42 %						
2007	17 409	41 068	42 %						

Source : BDIM 2008 et ARC 2008

## Annexe B : Notes techniques des documents de recherche de la BDIM 2008

### Sources de données

**Banque de données longitudinales sur les immigrants :** Combinant les dossiers administratifs sur l'immigration avec les données fiscales de l'Agence du revenu du Canada (ARC), la Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) représente une source d'information exhaustive sur l'emploi et les revenus des immigrants admis. Trois ensembles de données différents sont intégrés dans la BDIM : les confirmations de résidence permanente, qui proviennent de CIC, et les déclarations de revenus des particuliers (T1) ainsi que les états de la rémunération payée (T4 – document délivré par l'employeur à l'employé), qui proviennent de l'ARC. Ces trois sources alimentent une banque de données utilisée aux fins de la recherche sur l'intégration économique et la migration secondaire des immigrants admis au Canada. Les déclarants immigrants enregistrés dans la BDIM sont mis en correspondance avec le système fiscal au moyen des données inscrites sur le document de confirmation de l'admission. Sont absents de la banque de données les immigrants qui ne produisent pas de déclarations de revenus (les enfants par exemple) ou ceux pour lesquels le couplage des données issues du processus d'immigration et du système fiscal n'a pas été possible. Pour tous les immigrants admis de 1980 à 2007, le taux de couplage global entre les dossiers d'immigration et les dossiers fiscaux est de 65 %. Ce taux varie en fonction de la catégorie d'immigration.

Bien que la BDIM couvre la période de 1980 à 2007, elle fait actuellement l'objet d'une règle de 16 ans suivant laquelle il est possible de suivre un immigrant admis pendant un maximum de 16 ans à partir du premier enregistrement dans la banque de données. En général, un immigrant est enregistré pour la première fois dans la BDIM un an après l'arrivée ou durant l'année de son admission.

Comme elle n'inclut pas tous les immigrants (seulement ceux qui produisent une déclaration de revenus), la BDIM ne couvre pas la population immigrante ou l'expérience d'immigration en entier. Il était donc intéressant d'analyser le taux de saisie, qui correspond à la proportion de la population immigrante incluse dans la BDIM. Voir la section « Notes supplémentaires » pour plus de détails au sujet du taux de saisie pour les diverses catégories d'immigration.

**Magasin des données de recherche :** Les données sur les immigrants admis proviennent du magasin des données de recherche (MDR), qui est un regroupement de produits de données (y compris les *Faits et chiffres*) créés en fonction des règles fonctionnelles établies par la Direction générale de la recherche et de l'évaluation de Citoyenneté et Immigration Canada. Ces produits de données, préparés à partir de données des systèmes administratifs de CIC qui ont été converties en données analytiques, sont utilisés à des fins d'évaluation, de surveillance des programmes, d'analyse des politiques, de recherche et de production de rapports pour les clients internes et externes, notamment les autres ministères, les provinces et les territoires.

**Totalisations spéciales de l'Agence du revenu du Canada :** Pour les besoins de l'analyse, les revenus d'emploi moyens des Canadiens (utilisés comme point de référence dans le document) proviennent de totalisations spéciales produites par l'Agence du revenu du Canada.

## Glossaire des termes et des concepts

**Aides familiaux résidents** : Personnes ayant obtenu le statut de résident permanent en qualité d'immigrants économiques après avoir participé au Programme des aides familiaux résidents. Ce programme fait venir au Canada des travailleurs étrangers temporaires qui vivent au domicile de leur employeur et s'occupent, sans supervision, d'enfants, de personnes âgées ou de personnes handicapées.

**Autres immigrants** : Les résidents permanents de la catégorie des autres immigrants peuvent être des demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada, des immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, des retraités (ne sont plus désignés dans la LIPR), des titulaires de permis de séjour temporaire, des personnes admises pour des considérations d'ordre humanitaire et des personnes ayant obtenu la résidence permanente en vertu d'une politique d'intérêt public.

**Candidats des provinces ou des territoires** : Immigrants économiques sélectionnés par une province ou un territoire en raison de leurs compétences particulières et qui contribueront à l'économie locale en répondant à des besoins précis en matière de main-d'œuvre. Une province ou un territoire ayant une entente avec Citoyenneté et Immigration Canada est autorisé à désigner des candidats qui souhaitent s'établir à l'intérieur de ses frontières.

**Catégorie** : Les catégories d'immigration sont indiquées pour les trois principaux groupes de résidents permanents – les immigrants du regroupement familial, les immigrants économiques et les réfugiés – ainsi que pour les « autres » immigrants qui n'appartiennent à aucune de ces catégories.

**Demandeurs principaux** : Résidents permanents désignés à titre de demandeurs principaux sur la demande de visa de résident permanent qu'ils ont présentée pour eux-mêmes et pour l'époux et les enfants à charge qui les accompagnent, le cas échéant. Pour les personnes ou les familles qui demandent l'admission au Canada au titre de la catégorie des travailleurs qualifiés, seul le demandeur principal est évalué en fonction des critères de sélection en vigueur au moment de la demande.

**Écart des revenus d'emploi** : Part des revenus d'emploi des immigrants par rapport à la moyenne du groupe mis en comparaison.

**Entrepreneurs** : Immigrants économiques de la catégorie des gens d'affaires immigrants sélectionnés à la condition d'avoir géré et contrôlé un pourcentage des capitaux propres d'une entreprise admissible pendant au moins deux des cinq années précédant la présentation de la demande, et d'avoir légalement acquis un avoir net personnel de la valeur requise. Ils doivent être propriétaires d'une entreprise admissible au Canada et en assurer la gestion pendant au moins un an au cours des trois ans suivant leur arrivée au Canada.

**Époux et personnes à charge des immigrants économiques** : Il s'agit des époux, partenaires, conjoints de fait et enfants à charge des demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique inscrits à ce titre sur la demande.

**Fréquence des revenus d'emploi** : La fréquence des revenus d'emploi représente la proportion d'immigrants ayant des revenus d'emploi sur le nombre total d'immigrants qui ont produit une déclaration de revenus pour une année donnée. Exprimée sous forme de pourcentage, elle correspond au nombre d'immigrants qui ont déclaré une rémunération versée par un employeur (et qui ont reçu un T4) divisé par le nombre total d'immigrants ayant produit une déclaration de

revenus pour une année donnée. La fréquence des revenus d'emploi peut être établie selon la cohorte, la catégorie d'immigration, le sexe et d'autres variables.

**Gens d'affaires immigrants** : Résidents permanents de la catégorie de l'immigration économique sélectionnés en fonction de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada grâce à une activité d'entrepreneuriat, à un travail autonome ou à un investissement direct. Les gens d'affaires immigrants comprennent les entrepreneurs, les travailleurs autonomes et les investisseurs.

**Groupes professionnels de la CNP** : La Classification nationale des professions (CNP) est la référence reconnue sur les professions au Canada. Elle répartit plus de 40 000 appellations d'emploi en 500 profils de groupes professionnels. La CNP constitue un cadre normalisé pour organiser le monde du travail en un système cohérent. Elle est utilisée pour recueillir et organiser les statistiques sur les professions et pour fournir de l'information compréhensible sur le marché du travail. La BDIM utilise la CNP de 2001.

Le code à deux chiffres de la CNP désigne un ensemble de groupes à trois et à quatre chiffres plus détaillés. Bien que la CNP compte 26 groupes désignés par un code à deux chiffres qui englobent les 500 groupes détaillés, le présent rapport inclut seulement les dix principaux du point de vue de l'immigration, soit :

- 01 Gestion en affaires, finances et administration
- 06 Gestion en vente et services
- 11 Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance
- 12 Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau
- 21 Personnel spécialisé des sciences naturelles et appliquées
- 22 Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées
- 31 Personnel professionnel des soins de santé
- 41 Personnel professionnel des sciences sociales et de l'enseignement
- 51 Personnel professionnel des arts et de la culture
- 62 Personnel spécialisé de la vente et des services

Pour obtenir plus d'information sur la CNP, visitez le site Web de RHDCC.

**Immigrants** : Personnes ayant obtenu le statut de résident permanent au Canada. Ils jouissent de tous les droits garantis par la *Charte canadienne des droits et libertés*, mais n'ont pas le droit de vote.

**Investisseurs** : Immigrants économiques de la catégorie des gens d'affaires immigrants qui sont tenus d'investir une somme importante au Canada. Leur placement est confié aux provinces et territoires participants pour stimuler le développement économique et la création d'emplois.

**Politique d'intérêt public** : Une politique d'intérêt public vise à faciliter le traitement de personnes se trouvant dans des situations dont les particularités s'apparentent à des considérations d'ordre humanitaire, à condition de satisfaire aux critères de recevabilité établis. Bien qu'une politique d'intérêt public soit adoptée en situation de crise pour faciliter l'admission d'immigrants, elle n'est pas nécessairement limitée aux considérations d'ordre humanitaire.

**Regroupement familial** : Catégorie de résidents permanents qui sont parrainés par un citoyen canadien ou un résident permanent vivant au Canada âgé d'au moins 18 ans. La catégorie du regroupement familial comprend : les époux, conjoints de fait ou partenaires conjugaux; les parents et grands-parents; les autres membres de la famille (enfants à charge; enfants de moins de 18 ans que le répondant a l'intention d'adopter au Canada; frères, sœurs, neveux, nièces et

petits-enfants qui sont orphelins et ont moins de 18 ans; tout autre membre de la parenté, si le répondant n'a aucun des parents mentionnés ci-dessus, à l'étranger ou au Canada).

**Revenus d'emploi moyens et revenus d'emploi moyens à l'entrée :** Les revenus d'emploi moyens correspondent au total des revenus d'emploi des immigrants divisé par le nombre total d'immigrants qui ont déclaré des gains provenant d'un employeur pour une année d'imposition particulière et qui ont produit une déclaration de revenus. Ces immigrants ont reçu un T4 (document délivré par l'employeur à l'employé). Les revenus d'emploi moyens à l'entrée correspondent aux revenus d'emploi moyens touchés durant la première année suivant l'admission. Les revenus d'emploi sont rajustés en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada et peuvent être calculés selon la cohorte de nouveaux arrivants, la catégorie d'immigration, le sexe et d'autres variables. Aux fins du présent rapport, les gains provenant d'un emploi sont présentés en dollars de 2008. Les expressions « années depuis l'admission = 1 » et « ADA = 1 » renvoient à la première année suivant l'admission. La croissance des revenus d'emploi dans les années suivantes est souvent analysée pour la période ADA = 3 ou ADA = 5 (c.-à-d., trois ans ou cinq ans après l'admission). Les revenus de placements et les revenus sous forme de transferts gouvernementaux (prestations d'assurance-emploi et prestations d'aide sociale par exemple) ne sont pas inclus. Les immigrants qui travaillent à leur propre compte sont inclus seulement si un T4 leur a été délivré, ce qui pourrait être le cas pour les consultants.

**Revenus d'emploi moyens des Canadiens :** Aux fins de l'analyse, les revenus d'emploi des Canadiens correspondent à une moyenne de tous les Canadiens de plus de 15 ans qui ont gagné des revenus d'emploi au cours d'une année d'imposition donnée et ont produit une déclaration de revenus. Les revenus d'emploi moyens des Canadiens ont été établis à partir de totalisations spéciales produites par l'Agence du revenu du Canada.

**Taux de saisie :** Le taux de saisie représente la proportion d'immigrants admis qui sont inclus dans la BDIM.

## Notes supplémentaires

### *Comparaison des revenus d'emploi aux revenus d'emploi moyens des Canadiens*

Les revenus d'emploi moyens à l'entrée sont souvent utilisés comme indicateur de la performance économique des immigrants. La comparaison des revenus à l'entrée des immigrants à la moyenne canadienne dans le cadre de l'analyse nécessite toutefois quelques mises en garde importantes<sup>9</sup>.

1. L'âge moyen des immigrants récents (ceux admis il y a moins de cinq ans) est de beaucoup inférieur à celui de la population canadienne (31 ans pour les immigrants récents par rapport à 36 ans pour les Canadiens de naissance). Il existe une corrélation positive entre l'âge et les revenus d'emploi, et si l'on ne neutralise pas la variable de l'âge, les immigrants devraient normalement avoir des revenus d'emploi moins élevés à leur entrée sur le marché du travail.
2. L'ancienneté professionnelle et l'expérience sur le marché du travail canadien sont d'importants facteurs ayant un rapport avec l'âge et le temps passé au Canada, et ces facteurs jouent un rôle dans les revenus d'emploi. Comme les immigrants récents sont nouveaux sur le marché du travail canadien, on pourrait s'attendre à un niveau moins élevé d'ancienneté professionnelle et d'expérience sur le marché du travail canadien comparativement à la population totale des déclarants canadiens. Ces facteurs pourraient contribuer aux écarts observés dans les revenus d'emploi et les revenus d'emploi à l'entrée entre les immigrants récents et tous les Canadiens.
3. Compte tenu du portrait démographique au Canada, une part croissante de la population approche du sommet de sa courbe de rémunération, et cette situation exerce une pression à la hausse sur la moyenne canadienne. Dès lors, l'écart entre les revenus d'emploi moyens des immigrants à l'entrée et la moyenne canadienne se creuse dans bien des cas.
4. Si les immigrants récents sont plus jeunes, et ont moins d'ancienneté professionnelle et d'expérience sur le marché du travail canadien, il convient également de mentionner que les immigrants récents sont, en moyenne, plus instruits que les natifs du Canada.

### *Variation des revenus d'emploi moyens*

Soulignons que les revenus d'emploi à l'entrée et la croissance des revenus d'emploi dans les années suivantes dépendent d'un certain nombre de facteurs. Les caractéristiques socioéconomiques des immigrants (âge, sexe, catégorie d'immigration, connaissance des langues officielles, scolarité, etc.) peuvent varier sensiblement d'une cohorte à une autre, ce qui a une incidence sur le profil des revenus d'emploi.

En outre, les fluctuations du cycle économique ont des répercussions diverses sur les personnes actives de fraîche et de longue date. Les immigrants qui se sont établis au pays dans une conjoncture économique difficile connaissent habituellement, durant les premières années après l'admission, une croissance plus modeste des revenus d'emploi annuels que les immigrants qui sont arrivés au pays durant une période de prospérité économique.

---

<sup>9</sup> Le choix des valeurs de comparaison les plus appropriées pour la population immigrante pose certaines difficultés. L'intégration au marché du travail varie en fonction des diverses catégories d'admission et des caractéristiques des immigrants à l'admission. Aux fins de certaines comparaisons, il pourrait être plus approprié d'utiliser les revenus d'emploi moyens à divers moments dans le temps après l'admission (p. ex., trois ans ou cinq ans après l'admission).

Le nombre d'années que les immigrants mettent à rattraper les revenus d'emploi moyens des Canadiens varie donc selon la cohorte. Les données tirées de la BDIM montrent que les cohortes arrivées au début des années 1980 ont atteint et dépassé la moyenne canadienne à l'intérieur de 16 ans, tandis que les cohortes arrivées durant les années 1990 n'avaient pas encore atteint la moyenne canadienne 16 ans après l'admission. Il ressort toutefois du présent rapport que les immigrants de certaines catégories atteignent la moyenne canadienne plus rapidement que d'autres. Il est donc important d'établir une distinction entre les situations où un groupe d'immigrants a atteint la moyenne canadienne rapidement, et la moyenne de toutes les catégories d'immigration.

### *Taux de saisie*

Le taux de saisie représente la proportion des immigrants qui sont inclus dans la BDIM. Il s'agit d'une donnée très pertinente lorsqu'elle est établie pour diverses catégories ou cohortes. Tel qu'il est mentionné dans la description de la BDIM, les immigrants ne sont suivis dans la banque de données que pendant 16 ans, s'ils produisent une déclaration de revenus. Le tableau ci-dessous illustre la variation du taux de saisie selon la catégorie d'immigration pour l'année d'imposition 2008, pour les admissions de 1992 à 2008.

**Tableau 14 : Taux de saisie pour l'année d'imposition 2008, selon la catégorie et le nombre d'années depuis l'admission**

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
<b>Regroupement</b>																
familial	60 %	68 %	67 %	68 %	68 %	68 %	66 %	64 %	65 %	64 %	62 %	63 %	60 %	59 %	59 %	59 %
TQDP	61 %	78 %	69 %	73 %	75 %	74 %	72 %	72 %	70 %	66 %	64 %	58 %	53 %	53 %	54 %	48 %
<b>Candidats des provinces - DP</b>																
Économiques -																
CP	32 %	40 %	41 %	45 %	48 %	48 %	49 %	51 %	52 %	52 %	53 %	50 %	48 %	50 %	49 %	50 %
Réfugiés	47 %	69 %	50 %	61 %	64 %	65 %	65 %	66 %	67 %	68 %	66 %	69 %	69 %	70 %	70 %	66 %
<b>Tous les immigrants</b>	<b>50 %</b>	<b>61 %</b>	<b>56 %</b>	<b>60 %</b>	<b>63 %</b>	<b>63 %</b>	<b>62 %</b>	<b>62 %</b>	<b>62 %</b>	<b>62 %</b>	<b>61 %</b>	<b>59 %</b>	<b>57 %</b>	<b>58 %</b>	<b>57 %</b>	<b>62 %</b>

Habituellement, les taux de saisie pour les travailleurs qualifiés – demandeurs principaux (TQDP) et les candidats des provinces – demandeurs principaux (CPDP) sont sensiblement plus élevés que pour les autres catégories. Les taux changent avec le temps cependant, en particulier pour les TQDP, dont le taux de saisie atteint un sommet quatre ans après l'admission et diminue par la suite. Pour d'autres catégories, les réfugiés par exemple, le taux de saisie connaît habituellement une progression, de sorte qu'après neuf ans au Canada, les réfugiés ont un taux de saisie supérieur à celui des TQDP. D'autres études sur la BDIM et les profils d'immigration sont nécessaires pour expliquer ces tendances.